

INFOS

PERRIGNY

lettre n°9 – Août 2017

www.perrigny.fr

EDITO

Chers Patriniaciens,

Vous le savez bien maintenant, la diffusion de notre lettre info de fin août sonne la rentrée pour tout le monde. Chacun va devoir reprendre le rythme après avoir profité des vacances. Pour les enfants, c'est la reprise de l'école. Certains, parmi les plus jeunes, la découvrent pour la première fois en entrant à la maternelle. D'autres, plus grands, partent pour des études supérieures. Entre les deux, des années qui passent bien vite ! Les parents qui l'ont vécu comprendront. Pour les entreprises, l'activité va se relancer avec des effectifs à nouveau au complet. Bref, la machine redémarre ! Notre commune n'y déroge pas. Tous nos employés communaux s'affairent pour que tout fonctionne au mieux. Nous les en remercions.

Je reviens sur les principaux événements qui ont marqué l'été. Tout d'abord, nos festivités du 13 juillet qui ont été une vraie réussite. Bravo et merci aux associations ! Les mésaventures connues par la ville d'Auxerre, contrainte d'annuler, ont amené certaines personnes à découvrir ce qu'il se passait à Perrigny et à l'apprécier, nous l'espérons. Du côté des travaux, l'extension du réseau d'assainissement le long de la RD 158 a perturbé la circulation mais elle devrait être normalement terminée au 4 septembre (hors aléas). La vie du village a également été perturbée, surtout pour nos aînés, par la fermeture, heureusement temporaire, du dépôt de pain. Monsieur Lemasson a vendu sa boulangerie d'Appoigny et cédé le bail du dépôt de pain de Perrigny à 2 acheteurs différents. La municipalité, mise devant le fait accompli, est restée très vigilante au maintien de ce service important. Dès le 4 septembre, le repreneur s'engage à poursuivre et compléter l'activité (sandwichs, petite épicerie...) avec ouverture sur la journée complète. Le pain viendra toujours de la boulangerie d'Appoigny. Ce sera donc un retour à la normale avec une amplitude horaire améliorée (de 7h à 14h et de 15h30 à 19h00 - du mardi au dimanche inclus, fermé le lundi).

Cet éditto me permet également de saluer la mémoire de M. Louis De Rango, qui fut président de l'association des anciens combattants pendant de nombreuses années et qui nous a quitté récemment. M. le Maire et le conseil municipal se joignent à moi pour présenter à nouveau de sincères condoléances à sa famille.

Je vous laisse découvrir à la lecture de cette lettre ce que les associations vous proposent comme activités à venir mais aussi les différents travaux et projets qui vont animer notre commune dans les prochains mois. Nous nous retrouverons en décembre pour la prochaine édition de notre bulletin complet « Perrigny Info ».

Notre devise « bien-vivre à Perrigny » reste plus que jamais d'actualité. Employons-nous tous quotidiennement à la rendre concrète ! Excellente rentrée à tous.

Stéphane Vignol
Adjoint

Infos mairie



Horaires secrétariat
(tel. 03.86.46.64.17)

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi au vendredi : uniquement l'après-midi de 14h00 à 18h00.

Repas CCAS : il se déroulera le dimanche 15 octobre 2017.

Terrains constructibles à vendre : Il reste à ce jour 2 terrains à bâtir viabilisés dans le lotissement "Côte de Bréandes". Un de 2040 m² au prix de 146 680 et un de 448 m² au prix de 43 264 €. Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de mairie.

Jardin à louer : La commune propose à la location un jardin d'une superficie d'environ 600 m², situé le long de la RD 158, face au lotissement le Bas de Bréandes. Il est réservé en priorité aux habitants de Perrigny. Renseignements au secrétariat.

Nos amies les bêtes : Nous vous rappelons que chiens et chats doivent être sous la surveillance de leur maître et ne doivent pas errer seuls, éloignés de leur domicile. C'est également faire preuve de civisme et de responsabilité que de s'assurer que son chien ne provoque pas de nuisances sonores pour le voisinage ou de déjections gênantes. Aussi lors de vos promenades quotidiennes, merci de ramasser tout « accident » réalisé hors des caniveaux.

La mairie reçoit régulièrement des plaintes relatives à ces sujets. Nous vous remercions d'être vigilants, afin d'éviter tout conflit et de contribuer à la quiétude et la propreté de notre village.

Infos mairie (suite)

Déclaration de ruches 2017 : Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française. La déclaration de ruches 2017 est à réaliser du 1er septembre au 31 décembre 2017 en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie.

Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>) et sur le site www.perrigny.fr

Pour toute question concernant l'apiculture, votre interlocuteur à la DDCSPP - services vétérinaires est M. Jean-Marie COSTET, Tél : 03 86 72 69 27, mail : ddcspp-spae@yonne.gouv.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

A quelques jours de la rentrée scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux enfants qui s'apprentent à intégrer, pour la première fois, l'école de Perrigny. Afin de garantir le meilleur accueil de vos enfants, nous vous remercions (si ce n'est pas déjà fait) de remettre dans les plus brefs délais les fiches de renseignements relatives à la garderie et à la cantine, si vous souhaitez qu'ils bénéficient de ces services dès la rentrée.

Tous les documents disponibles sur le site internet [ww.perrigny.fr](http://www.perrigny.fr) – VIE COMMUNALE > ECOLES - CANTINE - GARDERIE > Documents d'inscriptions et règlements



RAPPEL IMPORTANT : Si vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine **le lundi 4 septembre, il doit avoir été inscrit avant le vendredi 25 août** par écrit à l'aide du bordereau fourni en juin (téléchargeable sur le site internet www.perrigny.fr (voir ci-dessus)) ou mail adressé à la mairie : mairiedeperrigny@wanadoo.fr.

Infos travaux

Voirie, programme 2017 :

- réfection partielle du CV10 et de la rue du Fréaux ,
- création d'une allée piétonne rue des Vignerons et réfection de l'allée du Colombier ,
- réfection des trottoirs, rue des Sarments, rue de la Treille, rue des Pessiaux et place de la Hotte.

L'ouverture des plis concernant les appels d'offres pour ces chantiers est prévue le 28 août. Nous espérons que les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année, si les délais de réponse des entreprises et la météo le permettent.

Eclairage public : remplacement des derniers luminaires type « boules » présents dans le lotissement des « coteaux de Bréandes » en septembre par l'entreprise DRTP pour un montant de 27547 € HT

Travaux électriques : dans le cadre de la sécurisation des écoles, mise en place de gâche électrique sur les portillons des 2 entrées. A la garderie, installation d'un portier vidéo associé à une gâche électrique. Le tout a été réalisé par l'entreprise Apagelec pour un montant total de 4200 € HT (subvention du FIPDR à hauteur de 80 %).



PAROISSE SAINTE-REINE AUXERRE VAL DE BAULCHE

Inscriptions au catéchisme des enfants nés en 2009 ou en CE2 et des nouveaux arrivés sur notre commune, le vendredi 8 septembre 2017 de 16h 30 à 17h 30 à l'église St Laurent de Perrigny.

Une rencontre des parents (pour tous les niveaux) avec le Père Hugues Guinot et les catéchistes aura lieu le mercredi 13 septembre 2017 à 20H, à la salle paroissiale des Hauts d'Auxerre –près de l'église Sainte Geneviève. Pour toutes informations, le site : <http://www.yonne.catholique.fr/sainte-reine>

Les associations



POMPIERS : Soirée « coq au vin » samedi 7 octobre 2017. Bulletin d'inscription sur www.perrigny.fr.
Renseignements : Mr Aurélien PREAU - 22 rue de la cour – 89000 PERRIGNY 06 87 58 15 52 ou Mr Mickaël HOUDRE – 29 rue des Pessiaux - 89000 PERRIGNY – 09 50 82 92 17 avant le 25 septembre dernier délai.

MINIPOUSS : Noël des minipouss - Salle des fêtes de PERRIGNY
MERCHE DE NOEL, Samedi 16 Décembre 10h à 17h, Réservation exposants 06 61 43 08 65
Cinéma théâtral tout public, KALINKA petite fille des neiges, Dimanche 17 décembre à 15h30

PAD : La 33ème BROCANTE VIDE-GRENIERS aura lieu le dimanche 10 septembre 2017, place de la Mairie et rues adjacentes de 6h à 18h - Buvette et buffet place de la Mairie - Formulaire d'inscription sur internet : <http://padassociation.wixsite.com/padassociation/brocante> ; cliquer sur Formulaire – Accès possible via le site de la commune www.perrigny.fr – Date limite pour inscription : mardi 5 septembre 2017 au soir

Reprise de la gym du PAD à la salle multisport de Perrigny : le lundi 11 septembre à 18h et le vendredi 15 septembre à 18h. Renseignements et inscriptions à cecile.pad@orange.fr ou sur place (essai possible).
Renseignements auprès de Cécile Tremblay : 06 78 15 60 62

U.S.Perrigny Judo/Gym : C'est la rentrée !!! On range les maillots de bain, mais pas le tonus et la bonne humeur !
Votre club vous accueille dès le 12 septembre. Deux cours de gym abdos fessiers par semaine, un cours de Full dance, un cours de Tai Chi et enfin, du judo pour les enfants, à partir de 5 ans.
Pour tout renseignement : 06.08.85.44.96 ou 06.16.89.25.96 - Bulletin d'inscription sur www.perrigny.fr
Les deux premières séances d'essai sont gratuites ! A très bientôt !

Vivre Ensemble : L'association reprend toutes ses activités en Septembre.

La marche : nous vous invitons à venir tous les lundis à 14h30 pour marcher tranquillement aux alentours de notre village, environ 1h30 de marche. Rendez-vous parking de la salle polyvalente. L'adhésion au club est obligatoire pour l'assurance.

La Gym : la première séance aura lieu mardi 5 Septembre à la salle multisports de Perrigny. Cette activité est très bonne pour une remise en forme ainsi que pour le moral.

Section « ouvrages » : mercredi 6 Septembre à 14h salle « Vivre Ensemble ». Si vous aimez la couture, le tricot ou la broderie, débutants ou non on vous attend.

Jeux de société ou autres : jeudi 7 septembre, tous les quinze jours à 14 h30, l'association vous attend pour un après-midi de détente devant une tasse de thé ou de café ou autre boissons à votre convenance ; si vous aimez la belote, venez nous rejoindre.

La pétanque : cette section reste toujours d'actualité, si vous êtes amateur de ce jeu de plein air vous pouvez vous adresser à Philippe Préau.

Nos sorties : le Cadre noir de Saumur les 17 et 18 Septembre est complet ; mais en ce qui concerne le Cirque de Moscou à Auxerre du 19 Novembre 2017, vous pouvez toujours vous inscrire auprès de Catherine Cretin au : 06.79.17.19.86 ou de Claudette Bounon au : 06.07.89.48.56.

Prochaine date à retenir : repas de Noël dimanche 3 Décembre 2017.

Souris à la Vie : Septembre arrive. Notre 9ème (déjà) Duathlon du Sourire continue "son petit bonhomme de chemin" le 17 septembre devant la mairie.

Cette année, c'est au profit de l'Association : « Le Combat de Gabriel » qu'il aura lieu : association qui se bat pour les enfants leucémiques. Gabriel (3 ans) est atteint de cette maladie et a déjà subi deux greffes de moelle osseuse. Des parents investis, des amis, de la famille, des sportifs que nous essaierons d'aider et VOUS, coureurs, partenaires, bénévoles ce dimanche matin qui se mobiliseront sur Perrigny.

Un plus cette année, la présence de leur ambassadeur sportif, un traileur de renom Cédric CHAVET. Il rentrera de l'UTMB, épreuve bien connue des traileurs mondiaux sur Chamonix. Lui aussi est un pur produit bourguignon. Pour l'avoir rencontré, entouré du papa de Gabriel, un modèle de modestie, de simplicité, de gentillesse, de courage, de dévouement pour ces enfants malades.

Les petits vélos seront toujours là et notre Duathlon Avenir accueillera nos jeunes, toujours aussi présents.

Un parcours inchangé, on essaiera d'y retirer quelques épines noires et on attend nos Patriniaciens avec impatience. A l'entrée de notre village, vous pourrez découvrir les panneaux de signalisation de notre DUATHLON du Sourire créés par notre ami ALAIN- merci à lui.

Une dernière manifestation clôturera les activités de Souris à la Vie....l'organisation du Téléthon 2017 (marraine Zazie) le 8 et 9 décembre un vendredi soir musical, et un samedi matin sportif.

Formulaire d'inscription duathlon sur : <http://www.perrigny.fr>
F.MIGEVANT - sourisalavie89@live.fr - Tél: 03 86 46 85 12

Les associations (suite)

Chorale GOSPEL FOR EVER : La chorale "GOSPEL FOR EVER" reprendra ses activités le dimanche 3 septembre 2017 à 14 heures et vous invite à venir rejoindre ses adhérents pour des moments de joie partagée, à chanter cette expression musicale très vivante où se mêlent mélancolie et consolation, enthousiasme et espérance. Si vous aimez les chants gospel, que vous soyez chanteur confirmé ou débutant, vous serez accueillis avec le même bonheur les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois de 14 heures à 17 heures dans la salle des associations de PERRIGNY (annexe à droite de la mairie).

Contact : Franck TARIS au 06.33.89.60.89 ou mail : coucou89@wanadoo.fr

La chorale "GOSPEL FOR EVER" et le groupe " PSALMODY QUARTET" vous donnent également rendez-vous le samedi 14 octobre 2017 en l'église Saint Laurent de PERRIGNY pour deux prestations. Concerts à 18 heures 30 et 20 heures 30. Ouverture des portes à 18 heures. Participation libre. Au plaisir de vous accueillir très nombreux.

ADMR : Nous vous rappelons que l'ADMR s'adresse à tous : familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés et qu'elle est le 1er réseau français des services à la personne.

- Maintien à domicile des personnes fragilisées
- **Aide aux familles** (naissance, grossesse,...), et aux personnes handicapées
- Ménage, repassage, entretien du linge,
- Préparation des repas, courses,
- Transports accompagnés,
- **Garde d'enfants à domicile,**
- Service de téléassistance FILIEN 24h/24 et 7 jours/7.

L'ADMR est agréée qualité. **Tous les services de l'ADMR permettent une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes restant à charge.**

Pour en savoir + : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h à 17h00 à la Maison des Services, 8 Chemin des Coulemines - PERRIGNY - 03.86.46.61.80 ou par mail : mdspperrigny@admrperrigny.fede89.admr.org

N'oubliez pas notre VIDE GRENIER / BOURSE AUX JOUETS le dimanche 29 octobre à la salle des fêtes de PERRIGNY.

Les chasseurs : Pour information la société de chasse de Perrigny organise son traditionnel concours de belote à la salle des fêtes le dimanche 03/09/2017 à compter de 13H30. Inscriptions par joueur 10€. Lots à tous. 1er lot 60 € par joueur / 2ème lot côte de bœuf / 3ème lot gigots d'agneau puis lapins, canettes, pintades, poulets, cuisses de dindes, etc...

Rappel : la société de chasse communale de Perrigny vous informe de l'ouverture de la chasse en plaine qui aura lieu le dimanche 17 septembre à compter de 8 heures du matin jusqu'à 17 heures en fin d'après-midi. L'ouverture du bois en battue au grand gibier aura lieu le dimanche 15 octobre 2017 à compter de 9 heures du matin jusqu'à 17 heures fin d'après-midi.

U.S.Perrigny Foot à 11 : après une saison en entente avec Charbuy, le club reprend son indépendance. Les entrainements ont repris le jeudi à 19h30 au stade de la Barcelle. Renseignements à perrigny.us@bourgogne-foot.fr

Infos Pratiques

Horaires des déchetteries (pour Venoy, Augy, Auxerre : voir sur www.perrigny.fr)

Eté du 1 ^{er} avril au 31 octobre							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Branches	fermé	9h30/12h 14h30/18h	fermé	9h30/12h 14h30/18h	fermé	9h/12h30 13h30/18h	fermé
Monéteau	9h30/12h 14h30/18h	fermé	9h30/12h 14h30/18h	9h30/12h 14h30/18h	9h30/12h 14h30/18h	9h/12h30 13h30/19h	fermé
Hiver du 1 ^{er} novembre au 31 mars							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Branches	fermé	10h/12h 14h/17h	fermé	10h/12h 14h/17h	fermé	10h/12h 14h/17h	fermé
Monéteau	10h/12h 14h/17h	fermé	10h/12h 14h/17h	10h/12h 14h/17h	10h/12h 14h/17h	10h/12h 14h/17h	fermé

Liste des assistantes maternelles de la commune

BOUTAUT Brigitte, 3 rue de la Taille, Bréandes, 03.86.52.60.94 ; **BRANGER Chantal**, 18 rue des Vignes, Bréandes - 03.86.46.48.52 ; **DELESSART Francine**, 7 rue de la Taille, Bréandes, 03.86.46.49.27 ; **DIJKSTRA Dorothea**, 17 bis rue des Crôts Taupins, Les Chesnez, 03.86.46.33.26 ; **FRUND Carla**, 5 rue du Village, 06.68.63.34.11, **KAUTZMANN Vanessa**, 1 rue de la Forge, 03.86.48.19.69 ; **LEMOINE Denise**, 5 bis rue du Cellier, 03.86.48.14.31 ; **MIZIER Denise**, 19 rue des écoles, 03.86.46.93.09 ; **TRICOT Patricia** – 2 rue des Forterres – PERRIGNY – 03.86.47.09.82